

## Service de proximité : Ouverture d'un 15ème local ICI TRI à Bellevue pour recycler les encombrants

Mercredi 21 février 2018 - 14H30  
20 rue du Jamet

*En présence d'Alain Robert, Président de  
Nantes Métropole Habitat et des partenaires du  
secteur.*

Nantes Métropole Habitat poursuit l'installation de locaux dédiés à la collecte des encombrants, en partenariat avec Nantes Métropole, avec l'ouverture d'un troisième local sur le secteur de Bellevue, géré par l'agence Jamet de l'office.

Après l'expérience positive de 14 autres locaux ouverts sur les quartiers nantais, ce nouveau local ICI TRI a pour objectif de sensibiliser les locataires du secteur sur le tri et le réemploi des déchets encombrants.

CONTACT PRESSE  
Franck Albert, Directeur de la communication  
franck.albert@nmh.fr  
02 51 86 36 64 / 06 88 62 01 05

nantes  
MÉTROPOLÉ  
HABITAT



# Un nouveau service de proximité pour améliorer le cadre de vie des locataires

## LE CONTEXTE

Pour améliorer le cadre de vie des locataires et avec une approche environnementale, un nouveau dispositif de proximité est proposé aux locataires de Nantes Métropole Habitat, 20 rue du Jamet à Nantes (Bellevue).

Afin de lutter contre les dépôts sauvages et improvisés d'encombrants dans le périmètre concerné par ce dispositif, l'ouverture de ce local permettra aux locataires de NMH de déposer leurs encombrants.

Ce local, ouvert deux fois par semaine, permettra aux locataires qui ne peuvent se déplacer vers une déchetterie de déposer leurs déchets encombrants, mais aussi à Nantes Métropole Habitat de faire une sensibilisation au tri et au réemploi des déchets (donner une seconde vie).

En effet, Envie 44, Le Relais et Environnement Solidaires sont partenaires de cette opération pour les déchets d'équipements électriques et électroniques, les vêtements et les encombrants réemployables.

294 logements sont concernés par l'ouverture de ce nouveau local appartenant à Nantes Métropole Habitat (20 rue du Jamet).

Le projet s'inscrit dans la continuité du dispositif « tri-sac » et de l'enfouissement des conteneurs de dépôt des ordures ménagères mené avec Nantes Métropole pour résoudre la problématique des « encombrants » source de :

- malpropreté et de nuisances environnementales
- pollution de l'environnement par le mauvais recyclage et la non-valorisation de ces déchets
- risque d'accident suite débordement sur la voie publique
- stigmatisation des quartiers d'habitat social
- d'accidents du travail et troubles musculo-squelettiques liés à la manutention.



## UN PROJET EN PARTENARIAT

Cette nouvelle action en faveur du tri des encombrants se fait grâce au soutien de partenaires :

- Nantes Métropole pour la reprise des encombrants et des cartons.
- Envie 44 (soutenu par Eco-systèmes) pour les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Le Relais pour les vêtements
- Environnements Solidaires pour les encombrants réemployables.

Une action de porte-à-porte avec remise d'un flyer pédagogique a été menée auprès des locataires du secteur pour les sensibiliser au tri d'une part et les informer de l'ouverture de ce local d'autre part.

Un courrier d'invitation à l'inauguration a été adressé à l'ensemble des locataires.

## LE FONCTIONNEMENT DU LOCAL

- Ouverture deux demies-journées par semaine :
  - le mercredi de 14h à 16h
  - le samedi de 10h à 12h
- Présence d'un agent de Nantes Métropole Habitat ou de CAAP

QUEST pour conseils de tri et aide éventuelle.

- Mise à disposition d'un chariot de manutention adapté pour le transport depuis le logement jusqu'aux locaux.
- Sollicitation des prestataires pour enlèvement par le Correspondant Propreté Cadre de Vie de l'agence Jamet de Nantes Métropole Habitat.

## DES SOLUTIONS POUR LE TRI

En complément de ce local, les locataires peuvent également pour tous déchets (sauf déchets ménagers)

- se déplacer à l'écopoint de Chantenay, au 42 boulevard du Maréchal Juin - 02 40 46 61 05
- téléphoner à Nantes Métropole, Allo Nantes : 02 40 41 90 00

Le Correspondante Propreté et Cadre de Vie (CPCV) est également à leur disposition au 02 72 20 66 71.



# Le local décoré grâce à un chantier Jeunes

La réalisation de la fresque réalisée par 4 jeunes du quartier âgés de 16 à 18 ans sur les murs du local ICI TRI au 20 rue du Jamet s'est déroulée en janvier dernier avec le soutien de l'ADPS (Agence Départementale de Prévention Spécialisée), qui poursuit la décoration des locaux destinés à la récupération des encombrants et de ce fait encadre les équipes de jeunes volontaires habitant sur le secteur.

Yannick et Malika, éducateurs à l'ADPS, précisent : « Ce type d'atelier nous permet d'avoir un support intéressant avec un partenaire du quartier tel NMH pour lancer des chantiers de « premier boulot ». Cela peut leur permettre d'enchaîner sur d'autres petits contrats et ainsi d'entrer dans le monde du travail petit à petit. »

Bilel : « Yannick m'a présenté le projet et m'a demandé si cela m'intéressait. J'ai dit ok pourquoi pas ! J'ai choisi de peindre la montagne à côté de chez moi en Tunisie ».

Séverine, finalise méticuleusement la carte de l'Afrique sur un autre mur, thème choisi en équipe : « J'ai appris par les éducateurs qu'il y avait un chantier à faire. J'ai envoyé un mail pour postuler. J'aime bien peindre et dessiner aussi. J'étais à la recherche d'un boulot et comme j'ai déjà fait un chantier, ça tombait bien. Je vois bien que je me suis améliorée par rapport au premier chantier ! Je fais aussi des enseignes pour des associations, en peinture et gravure sur bois au couteau ou cutter »

Robin, Correspondant Propreté et Cadre de Vie à NMH : « Nous avons pu réaliser ce chantier parce qu'ici

il y avait un local suffisamment grand et adapté sur un secteur qui n'était pas couvert. Ce local est destiné principalement aux 160 logements de la rue du Jamet, mais il se situe également à proximité raisonnable des locataires situés rues du Gers et de la Save. C'est le 3ème local sur le patrimoine du secteur « Circuit des Moulins ».

Nous aurons l'occasion de découvrir l'œuvre finale, ce mercredi 21 février 2018 lors du lancement du local avec les partenaires (équipe de quartier, association départementale de protection spécialisée, médiateurs de quartier, direction vie associative et jeunesse de la ville de Nantes) et les locataires du quartier, en présence d'Alain Robert, Président de l'Office.



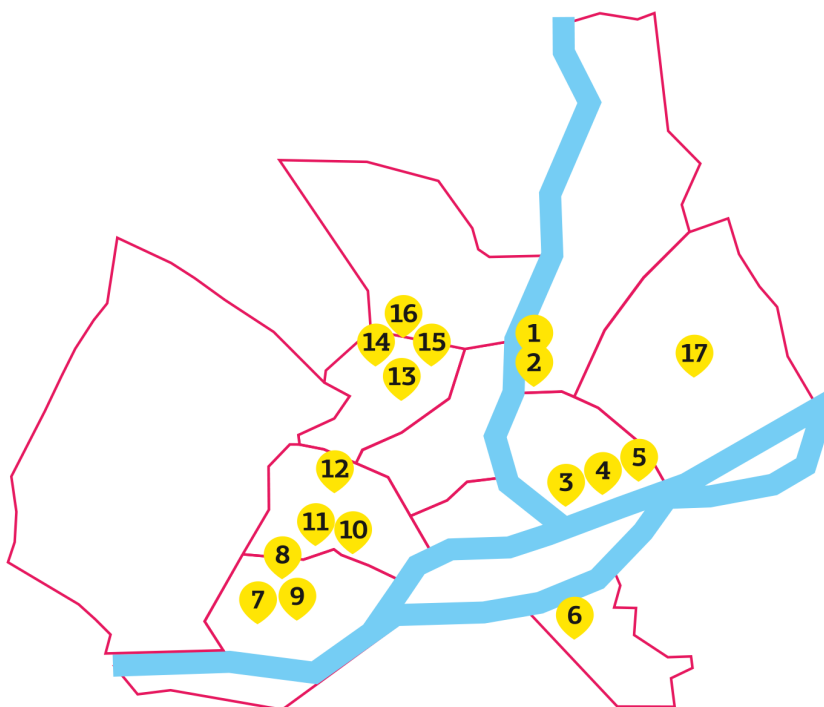


## Les autres locaux sur les quartiers nantais

Chaque local est identifié par ce visuel grand format sur la porte afin que les locataires le repèrent facilement.

Les jours et horaires des permanences y figurent également.

## Les locaux de tri des encombrants à disposition par Nantes Métropole Habitat



### Port Boyer

- 1 3, rue de Pornichet
- 2 79, rue du Port Boyer

### Malakoff

- 3 3, rue du Luxembourg
- 4 2, rue d'Irlande
- 5 2, rue de Hongrie

### Clos Toreau

- 6 2, rue de Biarritz

### Bellevue

- 7 15, rue Lucien Aubert
- 8 20, rue du Jamet
- 9 7, rue de la Dordogne

### Dervallières

- 10 10, rue Nicolas Poussin
- 11 14, rue Claude Lorrain

### Breil

- 12 Rue Charles Dullin

### Nantes Nord

- 13 1, rue André Chénier
- 14 8, rue Samuel de Champlain
- 15 3, rue de Québec
- 16 5, rue Jacques Cartier

### Bottière

- 17 4, rue Henri Becquerel

• Encombrants sur la voie publique :  
ALLO NANTES au 02 40 41 90 00

• Déchetteries : [www.nantesmetropole.fr](http://www.nantesmetropole.fr)